

Année 2009 - 2010

Découverte Professionnelle 3h

L'option de découverte professionnelle (3 heures hebdomadaires), est une option facultative ;

Elle est proposée à tous les élèves, quel que soit leur niveau, quelle que soit leur orientation future.

Elle s'intègre dans le cadre des options facultatives (langues vivantes étrangères ou régionales, latin ou grec) et comme tout enseignement, elle donne lieu à évaluation. Les résultats obtenus peuvent être pris en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet.

Elle vise à faire connaître les métiers (présentation de leur organisation, de leur histoire, de leur évolution ; connaissance des voies de formation)

Elle est assurée par une équipe de professeurs de disciplines différentes en collaboration avec les Enseignants de lycée, Chefs d'établissement, Conseillers d'Orientation Psychologues, Documentalistes, CPE, personnels ONISEP, mais aussi chefs d'entreprises, professionnels, économistes, apprentis, formateurs,...

Cette option permet la mise en place d'activités concrètes sortant du domaine purement scolaire (enquêtes, reportages, recherches documentaires,...).